3 MOUSSES
Société par actions simplifiée
57 rue Volta,
85000 LA ROCHE SUR YON
882 716 988 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 105 683,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 105 683,83 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 253 719,13 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE	RÉFACTION DE 40% REVENU ÉLIGIBLE	RÉFACTION DE 40% REVENU NON-ÉLIGIBLE
31/12/2022	NEANT	NEANT	NÉANT
31/12/2023	200 000,00 €	200 000,00 €	NÉANT
31/12/2024	95 000,00 €	95 000,00 €	NÉANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Signé au moyen d'un procédé de signature électronique

Certifié conforme par la Présidente
La Société Cafézinho Corp.
Représentée par Monsieur Benjamin VALOT

Signé par Benjamin VALOT
Le 15 sept. 2026

Signed with Universign doc_MYd tx_YLD2Py3Boorx

Copie certifiée conforme
La Président

Signé par Benjamin VALOT
Le 6 oct. 2026

Signed with Universign doc_VE1J tx_DmBeMAJr07vA

Actif .....N° 2050

Passif.....N° 2051

Annexe

3 MOUSSES

57 rue Volta

85000 LA ROCHE SUR YON

CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2025

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : SARL 3 MOUSSES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 57 RUE VOLTA 85000 LA ROCHE-SUR-YON — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 8 2 7 1 6 9 8 8 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 167	AG 3 472	25 694
	Fonds commercial	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	95 925	AS 39 691	56 234
	Autres immobilisations corporelles	AT	845 409	AU 295 533	549 876
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	13 410	BG	13 410
	Autres immobilisations financières*	BH	19	BI	19
	TOTAL (II)	BJ	983 930	BK 338 696	645 234
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	41 783	BU	41 783
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 578	BY	6 578
	Autres créances (3)	BZ	141 465	CA	141 465
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	154 898	CG	154 898
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 966	CI	15 966
	TOTAL (III)	CJ	360 691	CK	360 691
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 344 620	1A 338 696	1 005 925

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP | (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 MOUSSES — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)		DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	148 035
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	105 684
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	259 219
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	378 405
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	143 356
	Dettes fiscales et sociales		DY	224 782
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	100
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	746 706
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 005 925
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre		1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	519 492
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

Annexe

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 005 924,74 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 105 683,83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques	10,00	
Matériels outillages et industriels		3 à 10 ans
Brevet, logiciels et licences	9,00	
Matériel bureau, informatique	3,00	
Mobilier	10,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SARL 3 MOUSSES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	24 166,67		5 000,00
TOTAL	**24 166,67**		**5 000,00**
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	98 137,42		8 608,52
Installations générales, agencements et aménagements divers	549 781,64		75 319,72
Matériel de transport	51 813,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	178 691,79		19 170,54
Immobilisations corporelles en cours	9 000,00		
TOTAL	**887 423,85**		**103 098,78**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières			16 018,75
TOTAL			**16 018,75**
TOTAL GENERAL	**911 590,52**		**124 117,53**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SARL 3 MOUSSES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			29 166,67	
TOTAL			**29 166,67**	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		10 821,19	95 924,75	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		28 161,03	596 940,33	
Matériel de transport			51 813,00	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		1 206,60	196 655,73	
Immobilisations corporelles en cours	9 000,00			
TOTAL	**9 000,00**	**40 188,82**	**941 333,81**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		2 589,57	13 429,18	
TOTAL		**2 589,57**	**13 429,18**	
TOTAL GENERAL	**9 000,00**	**42 778,39**	**983 929,66**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SARL 3 MOUSSES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			2 638,88	833,33		3 472,21
TOTAL			**2 638,88**	**833,33**		**3 472,21**
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			29 192,08	11 923,94	1 425,44	39 690,58
Inst. générales, agencts divers			150 259,14	59 708,07	7 515,85	202 451,36
Matériel de transport			2 778,84	10 362,60		13 141,44
Matériel de bureau, informatique			60 180,18	20 169,18	409,24	79 940,12
TOTAL			**242 410,24**	**102 163,79**	**9 350,53**	**335 223,50**
TOTAL GENERAL			**245 049,12**	**102 997,12**	**9 350,53**	**338 695,71**

ETAT DES CRÉANCES

SARL 3 MOUSSES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	13 410,43	4 510,09	8 900,34
Actif circulant			
Autres créances clients	6 577,95	6 577,95	
Impôts sur les bénéfices	28 071,00	28 071,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 459,05	6 459,05	
Autres impôts, taxes et versements	530,00	530,00	
Groupe et associés (2)	24 121,38	24 121,38	
Débiteurs divers	82 284,02	82 284,02	
Charges constatées d'avance	15 966,03	15 966,03	
TOTAL	**177 419,86**	**168 519,52**	**8 900,34**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL 3 MOUSSES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	378 404,92	151 191,37	227 213,55	
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	61,78	61,78		
Fournisseurs et comptes rattachés	143 356,45	143 356,45		
Personnel et comptes rattachés	146 667,63	146 667,63		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 839,61	52 839,61		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 897,30	21 897,30		
Autres impôts et taxes assimilées	3 377,92	3 377,92		
Groupes et associés (2)	100,00	100,00		
TOTAL	**746 705,61**	**519 492,06**	**227 213,55**	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	150 186,15			

ENGAGEMENTS

SARL 3 MOUSSES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 22 355,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	32,00
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Intérêts à échoir	1 857,98					1 857,98
TOTAL (1)	**1 857,98**					**1 857,98**

	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
Engagements en matière de pensions	22 355,00					22 355,00
TOTAL	**24 212,98**					**24 212,98**